

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 606

19 mars 2009

SOMMAIRE

Adami S.A.	29047	Kiwi Spirit S.à r.l.	29043
Amtrust Captive Holdings Limited	29083	Lara Luxembourg Invest SA	29054
Arcipelagos Sicav	29045	Lexsis International S.à r.l.	29071
Avalon Lake S.à r.l.	29057	Liberty Production Lux S.A.	29048
Babcock & Brown Retail Portfolio 2 S.à r.l.	29050	LUXAIR, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A.	29087
Babcock & Brown Retail Portfolio 3 S.à r.l.	29051	Morgan Stanley Investment Management Limited, Luxembourg Branch	29044
Ball Luxembourg S.à r.l.	29045	Naxos International Holding S.A.	29050
Beram Holding S.A.	29068	Orca Shipping A.G.	29047
Beram SPF S.A.	29068	Passage Fitness First Luxembourg S.A. ..	29048
Bertelsmann Capital Investment (SA) SI- CAR	29053	Pepsi-Cola Commodities S.à r.l.	29077
Biscoe Investments S.A.	29065	Perfume Holdings II S.à r.l.	29074
Brantano Luxembourg S.A.	29049	Pictoris S.à.r.l.	29054
Broker Invest S.A.	29043	Proud Eagle S.A.	29051
CAP Orange Lux II S.à r.l.	29043	Re De Co Holding S.A.	29079
Chagira Holding S.A.	29085	Repeg Holdings Lux, Sàrl	29055
Distribution Technique S.A.	29086	Russian Structured Factoring Receivables No 1 S.A.	29045
DVL.TV S.A.	29042	Saar III S.à r.l.	29052
ERE III - No 3 S.à r.l.	29046	Société Fluvial Transports S.A.	29048
Fenicia Management S.A.	29088	Société Intercontinentale de Négoce S.A.	29088
Fiduciaire du Centre S.à r.l.	29059	Soproim S.A.	29050
Fiesta S.A.	29044	Tele2 International Card Company S.A.	29049
Filtra Management S.A.	29088	TerraVia S.A. Transports Internationaux	29049
G.N. Research S.A.	29080	Tollo Holding S. à r. l.	29072
Green MV S.à r.l.	29044	Triton Masterluxco 2 S.à r.l.	29068
Guadarrama Sicav	29053	Vending Investment I S.à.r.l.	29062
Imagine Captive Holdings Limited	29083	White Mountains International S.à r.l. ...	29052
Immeubles Six Sàrl	29051	White Mountains Re (Luxembourg) S.à r.l.	29046
Industrial Investments Center S.A.	29042	White Rock Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	29052
Ingersoll-Rand Lux Finance Holding S.à r.l.	29042	Winfania Lux s.à r.l.	29081
Ingersoll-Rand Worldwide Capital	29047	WM Olm (Luxembourg) S.à r.l.	29053
ING Industrial Real Estate Luxembourg S. à r.l.	29054		
Internationale Participations Financières S.A.	29046		

DVL.TV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stumper.
R.C.S. Luxembourg B 56.229.

Il résulte d'une lettre en date du 17 janvier 2009 adressée à la Société que Monsieur Jacques Neuen a démissionné de ses fonctions d'administrateur F de la Société avec effet au 17 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 20 février 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009029714/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07405. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Ingersoll-Rand Lux Finance Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 138.705.

Extrait des résolutions écrites en date du 1^{er} février 2009

Les actionnaires ont décidé:

D'accepter la démission de Mr. Neil Hewlett à la fonction de gérant de type A avec effet au 1^{er} février 2009.

De nommer Mr. Olivier Caremans, né le 9 août 1971 à Wilrijk, Belgique, demeurant au 1789, Chaussée de Wavre, Bruxelles 1160, Belgique, à la fonction de gérant de type A avec effet au 1^{er} février 2009.

Luxembourg, le 20.02.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009030304/5564/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07986. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Industrial Investments Center S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 62.301.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement et par le conseil d'administration en date du 9 janvier 2009

1) Fin des mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration de:

- M. Carl SPEECKE.

2) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009:

- Mme Fanny AUENALLAH, administrateur de sociétés, née à Mers-el-Kebir (Algérie), le 16 décembre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3) Nomination comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009:

- M. Benoît NASR.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INDUSTRIAL INVESTMENTS CENTER S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009030297/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07626. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

CAP Orange Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 3.530.798,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 127.137.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 12 février 2009

- L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Charles Meyer en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet au 31 octobre 2008.

- L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Alain Heinz en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat.

- L'associé unique décide de nommer M. Alain Peigneux, né le 27 février 1968 à Huy, Belgique, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- L'associé unique décide de nommer M. Cédric Raths, né le 9 avril 1974, à Bastogne, Belgique, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CAP Orange Lux II S.à r.l.

Cédric RATHS

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2009030288/6341/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06724. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Kiwi Spirit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 73.854.

—
EXTRAIT

Il résulte de différentes cessions de parts sociales intervenues en date du 10 décembre 2008 que Monsieur Nicolas GARCIA, demeurant à 46, rue Richter, F-75009 Paris est associé unique de la société pour 500 parts sociales.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2009030282/535/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2009, réf. LSO-DB04076. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Broker Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 71.854.

—
Le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009030081/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08312. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Fiesta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 79.927.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIESTA S.A.

Signature

Référence de publication: 2009030088/795/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08302. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090033208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Morgan Stanley Investment Management Limited, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 65.917.

Selon décision du 22 janvier 2007, il a été décidé d'accepter la démission de Marco Siero, en tant que Responsable, et de le remplacer par Mme Laurence Magloire, né le 29 novembre 1970 à Mons, Belgique, résidant professionnellement 6b, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Selon décision du 1 mai 2007, il a été décidé de nommer M. James Dothard Dilworth, né le 04 octobre 1956 à New York, Etats Unis, résidant professionnellement 26 Hertsmere Road, Canary Wharf, London, E14 4AZ, Royaume Uni, en tant qu'Administrateur.

Selon décision du 18 décembre 2008, il a été décidé d'accepter la démission de Mme Hester Wendela Desiree Gillia Borrie, en tant qu'Administrateur.

Selon décision du 2 juin 2008, il a été décidé d'accepter la démission de M. David James Germany, en tant qu'Administrateur.

Selon décision du 28 Avril 2008, il a été décidé d'accepter la démission de M. Hywel David George, en tant qu'Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2009.

Pour la société

Andrew Clive Onslow

Référence de publication: 2009029719/805/26.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04462. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090033021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Green MV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 142.346.

Madame Marlène Metgé a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 12 février 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Green MV S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009029883/9243/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08422. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090033873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Arcipelagos Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8023 Strassen, 14B, rue des Violettes.

R.C.S. Luxembourg B 98.520.

Le Bilan au 30.09.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 février 2009.

Pour ARCIPELAGOS SICAV

Simona BORTOLAZZI

L'agent Domiciliataire

Référence de publication: 2009029910/9285/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00420. - Reçu 223,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Ball Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 131.593.

Par résolutions signées en date du 17 décembre 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Gerard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 18 décembre 2008

- Nomination de Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet au 18 décembre 2008 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 12 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029892/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07709. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Russian Structured Factoring Receivables No 1 S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 136.781.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société qui s'est tenue en son siège en date du 19 février 2009, que:

L'Alliance Révision SARL, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital social de EUR 15,000, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-46.498, ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommée réviseur d'entreprises, avec effet au 19 février 2009 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Management Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2009029716/805/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07784. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Internationale Participations Financières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 107.585.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 16/02/09

Dénomination social d'un administrateur

Le conseil d'administration a pris acte du changement de dénomination sociale de la société @CENTURE Sàrl en @CONSEILS Sàrl et ce depuis le 5 mai 2003

Modification de l'adresse de deux administrateurs

Le conseil d'administration a pris acte du changement d'adresse de Monsieur ZEIMET Jean Bernard et de la société @Conseils Sàrl. Monsieur ZEIMET Jean Bernard réside professionnellement au L-1724 Luxembourg, 3 A boulevard du Prince Henri depuis le 02/06/08 et la société @CONSEILS Sàrl est établie et à son siège social au L-1724 Luxembourg, 3 A boulevard du Prince Henri depuis le 02/06/08.

Modification de l'adresse du commissaire aux comptes

Le conseil d'administration a pris acte du changement d'adresse de la société Read Sàrl qui est établie et a son siège social au L-1724 Luxembourg, 3 A boulevard du Prince Henri depuis le 02/06/08.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029713/1137/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07488. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

White Mountains Re (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 13.194.700,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 137.707.

—
Par résolution signée en date du 21 janvier 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Dennis Beaulieu, avec adresse professionnelle au 80, South Main Street, NH 03755 Hanover, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

- Nomination de Jennifer L. Pitts, avec adresse professionnelle au 80, South Main Street, 03755 Hanover, New Hampshire, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029895/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07705. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

ERE III - No 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 139.283.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2/3/2009.

ERE III-N°3 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009029913/1138/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08845. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Orca Shipping A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 71.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009029847/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2009, réf. DSO-DB00105. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090033666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Ingersoll-Rand Worldwide Capital, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 89.900.

Extrait des résolutions écrites en date du 1^{er} février 2009

Les actionnaires ont décidé:

D'accepter la démission de Mr. Neil Hewlett à la fonction de gérant de type A avec effet au 1^{er} février 2009.

De nommer Mr. Olivier Caremans, né le 9 août 1971 à Wilrijk, Belgique, demeurant au 1789, Chaussée de Wavre, Bruxelles 1160, Belgique, à la fonction de gérant de type A avec effet au 1^{er} février 2009.

Luxembourg, le 20.02.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029875/5564/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07969. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Adami S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 45.442.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 19 janvier 2009 que:

- la démission de M. Jean-Marc FABER, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes de la société a été acceptée;
- La FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l. ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.
- Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009029734/717/22.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07116. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Société Fluvial Transports S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 115.683.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
CENTRE KENNEDY
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2009029845/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2009, réf. DSO-DB00103. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090033659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Passage Fitness First Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5230 Sandweiler, Auf der Hohkaul.
R.C.S. Luxembourg B 72.875.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
CENTRE KENNEDY
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2009029844/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 3 février 2009, réf. DSO-DB00056. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090033655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Liberty Production Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville.
R.C.S. Luxembourg B 104.314.

Extrait de l'AGE du 02 décembre 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 02 décembre 2008 que les décisions suivantes ont été prises:

- Modification du siège social à savoir transfert vers:
route de Bigonville - 14 à L - 8832 ROMBACH
- Démission de Madame Chantai Braes au poste d'administrateur
- Nomination de Madame Yvonne BARBE au poste d'administrateur
Avenue du Champ de Blé – 16 à B-1780 Wemmel
- Démission de Luxfibel Sàrl au poste de commissaire aux comptes
- Nomination de Monsieur Philippe BOSSICARD au poste de commissaire aux comptes, domicilié rue de l'Ancienne Gare – 11 6800 Libramont.

Monsieur VERHASSELT Jean-Marie / Monsieur VERHASSELT Kevin
Le Président / Le secrétaire

Référence de publication: 2009029851/1067/22.

Enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2008, réf. DSO-CX00307. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090033460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Tele2 International Card Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 75.286.

Il résulte des décisions prises à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TELE2 INTERNATIONAL CARD COMPANY S.A. (la «Société»), tenue le 18 février 2009 à 11.00 heures au siège social que:

1. Le renouvellement des mandats des administrateurs suivants a été confirmé jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2009, soit en 2010:

- M. Francesco D'Angelo, demeurant à L-2440 Luxembourg, 40, rue du Rollingergrund,
- M. Carl Fredrik Linton, demeurant à S-13336 Saltsjöbaden, Violstigen 4 et
- M. Lars Nilsson, demeurant à S-111 52 Stockholm, 15 Vattugatan.

2. le mandat de commissaire aux comptes de la Fiduciaire des PME, Société Anonyme, RCS Luxembourg n° B 10.734, demeurant à 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2009, soit en 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009029882/1053/22.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08388. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

TerraVia S.A. Transports Internationaux, Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, 126, Zone Industrielle Scheleck I.

R.C.S. Luxembourg B 25.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009029848/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2009, réf. DSO-DB00106. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090033669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Brantano Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 55.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009029846/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2009, réf. DSO-DB00104. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090033664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Soproim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 71.228.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 23 janvier 2009 que:
- M. Marc SCHMIT, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire.
Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009029949/521/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07375. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Naxos International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 34.288.

MENTION RECTIFICATIVE

(remplace et annule le dépôt de la mention de publication du bilan au 30 juin 2007 et des comptes annuels au 30 juin 2007 enregistrés le 19/05/2008 référence LSO CQ/04364 et déposés au Registre de Commerce le 27/05/2008 référence L080075852.04)

Le Bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009029994/1267/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07397. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Babcock & Brown Retail Portfolio 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 119.930.

Extrait suite aux changements de gérants

Par la résolution de l'actionnaire unique du 09 février 2009, l'actionnaire a décidé:

- d'accepter la démission de Nicolas Comes, né le 30 juin 1948 à Luxembourg domicilié professionnellement Zone Industrielle Bombicht à Niederanven L-6947 Luxembourg, en tant que gérant de la Société,
- d'accepter la démission de Yves Elsen, né le 04 mars 1958 à Luxembourg domicilié professionnellement au 5 rue de l'Église L-1458 Luxembourg, en tant que gérant de la Société,
- d'accepter la démission de Mark Dunstan, né le 11 février 1962 à Melbourne (Australie) domicilié professionnellement au 4 rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg, en tant que gérant de la Société;
- de nommer la société BGP Investment S.à r.l. ayant son siège social au 4 rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS B 97.795, en tant que gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.

Signature

Référence de publication: 2009029612/6765/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08129. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Proud Eagle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 72.202.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration tenu par voie circulaire en date du 16 décembre 2008 que M. Marc SCHMIT, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé comme Administrateur en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL
Signature

Référence de publication: 2009029953/521/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07372. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090033809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Immeubles Six Sarl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 104.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009030092/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05270. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090033197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Babcock & Brown Retail Portfolio 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 119.931.

Extrait suite aux changements de gérants

Par la résolution de l'actionnaire unique du 09 février 2009, l'actionnaire a décidé:

- d'accepter la démission de Nicolas Comes, né le 30 juin 1948 à Luxembourg domicilié professionnellement Zone Industrielle Bombicht à Niederaanven L-6947 Luxembourg, en tant que gérant de la Société,
- d'accepter la démission de Yves Elsen, né le 04 mars 1958 à Luxembourg domicilié professionnellement au 5 rue de l'Église L-1458 Luxembourg, en tant que gérant de la Société,
- d'accepter la démission de Mark Dunstan, né le 11 février 1962 à Melbourne (Australie) domicilié professionnellement au 4 rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg, en tant que gérant de la Société;
- de nommer la société BGP Investment S.à r.l. ayant son siège social au 4 rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS B 97.795, en tant que gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029613/6765/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08133. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090032918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

White Rock Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 95.109.450,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 134.493.

—
Par résolution signée en date du 21 janvier 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Dennis Beaulieu, avec adresse professionnelle au 80, South Main Street, NH 03755 Hanover, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

- Nomination de Jennifer L. Pitts, avec adresse professionnelle au 80, South Main Street, 03755 Hanover, New Hampshire, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029917/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07702. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

White Mountains International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 279.800.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.477.

—
Par résolution signée en date du 21 janvier 2009, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Dennis P. Beaulieu, avec adresse professionnelle au 80, South Main Street, NH 03755 Hanover, Allemagne, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

- Nomination de Jennifer L. Pitts, avec adresse professionnelle au 80, South Main Street, 03755 Hanover, New Hampshire, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029893/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07707. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Saar III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 121.967.

—
1. La société FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., associée de la société SAAR III S.à r.l., a transféré son siège social de L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves, en date du 24 novembre 2008.

2. la société RELOG HOLDING S.à r.l., associée de la société SAAR III S.à r.l., a transféré son siège social de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves en date du 21 janvier 2009.

Pour avis sincère et conforme

Pour SAAR III S.à r.l.

Signature

un mandataire

Référence de publication: 2009029626/6341/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08056. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Guadarrama Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 75.079.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 27 janvier 2009 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de Mr. Francisco Javier Benito Martinez, Mr. Ignacio Aragón de Pineda, Mr Pierre-Alain Eggly, Mr Jerry Hilger and Mr Frédéric Fasel pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Deloitte S.A. pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour Guadarrama SICAV
Pictet Funds (Europe) S.A.
Christian Jeanrond / Christopher Misson

Référence de publication: 2009029727/52/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00139. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Bertelsmann Capital Investment (SA) SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R.C.S. Luxembourg B 128.114.

—
AUSUZUG

Der Vorstand der oben genannten Gesellschaft hat am 21. Januar 2008 beschlossen, KPMG Audit S.à r.l., mit Sitz in 31, Allee Scheffer in L-2520 Luxembourg, eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 103.590, bis zur Abhaltung der ordentlichen Hauptversammlung im Jahre 2009, zum unabhängigen Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft zu ernennen.

Unterschrift
Der Bevollmächtigte

Référence de publication: 2009029925/2460/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07404. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

WM Olm (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 105.992.

Par résolution signée en date du 21 janvier 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Dennis P. Beaulieu, avec adresse professionnelle au 80, South Main Street, NH 03755 Hanover, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

- Nomination de Jennifer L. Pitts, avec adresse professionnelle au 80, South Main Street, 03755 Hanover, New Hampshire, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029919/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07698. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Pictoris S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 99.114.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 01^{er} janvier 2009

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 01^{er} janvier 2009, que le siège social de la société est transféré du 2A-34 rue Hannelanst Ilôt du Château L-9544 Wiltz au 21, rue du Fossé L-9522 Wiltz.

Wiltz, le 01^{er} janvier 2009.*Pour la société*

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009029742/772/17.

Enregistré à Diekirch, le 27 février 2009, réf. DSO-DB00289. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090032903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

ING Industrial Real Estate Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 37.550,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.985.

—

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 19 janvier 2009

- La démission de Monsieur Luc Soleau, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par les associés avec effet immédiat.

- Monsieur Sean MURRAY, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg est élu par les associés en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

*Pour extrait conforme**Pour la Société*

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009029703/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02442. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Lara Luxembourg Invest SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 86.287.

—

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents des ses administrateurs:

- M. Peter van Opstal, résidant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé en date du 2 février 2009 en tant que représentant permanent de Pan European Ventures S.A.

Luxembourg, le 17 février 2009.

Pan European Ventures S.A

Represented by Peter van Opstal

Référence de publication: 2009030116/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06176. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Repeg Holdings Lux, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.569.750,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 84.396.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of February.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

G.O. IA - SIV MALTA, LIMITED, having its registered office in 259, St.Paul Street, Valetta VLT 1213, Malta.

Here represented by Mrs Monica Rodriguez, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given on February 18, 2009. Which power of attorney, after being signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to enact the following:

- That the present private limited liability company "REPEG HOLDINGS LUX S. à r. l.", with registered office at L-1736 Senningerberg, 1B rue Heienhaff, registered with the Commercial and Companies Register in Luxembourg, section B number 84.396, has been incorporated by deed dated October 18th, 2001 and enacted by Maître Jean SECKLER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), as published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" dated March 6th, 2002 under number 364, hereafter the 'Company'.

That the articles of association of the Company have been amended for the last time on December 19th 2008 by deed enacted by the undersigned notary, as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated January 2^{8th} 2009 under number 184.

- That the share capital of the Company amounts to seven million five hundred sixty nine thousand seven hundred and fifty euro (EUR 7,569,750.-), represented by sixty thousand five hundred and fifty eight (60,558) shares with a nominal value of one hundred twenty five euro (EUR 125.-) each.

- That the appearing party is the current partner of the Company, representing 100% of the share capital.

- That the appearing party fixed the agenda as follows:

Agenda

1. Transfer of the registered office of the Company;
2. Amendment of article 5 of the Articles of Incorporation of the Company;
3. Miscellaneous.

First resolution

It has been resolved to transfer the registered office of the Company from 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg with immediate effect.

Second resolution

Further to the above resolution, it has been resolved to amend article 5 of the Articles of Association as follows:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the board of managers or by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the partners, as required by the applicable provisions of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Corporation which is best situated for this purpose under such circumstances."

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately one thousand euros (EUR 1,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing party, the said party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU

G.O. IA SIV MALTA, LIMITED, ayant son siège social au 259, St.Paul Street, Valletta VLT 1213, Malte.

Ici représentée par Mme Monica Rodriguez, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 février 2009,

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "REPEG HOLDINGS LUX S. à r.l.", ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, 1B, rue Heienhaff, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 84.396, a été constituée suivant acte reçu en date du 18 octobre 2001 par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Luxembourg, tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 06 mars 2002 sous le numéro 364, ci-après la 'Société'.

- Que les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 19 décembre 2008 par acte reçu par le notaire instrumentaire, tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 28 janvier 2009 sous le numéro 184.

- Que le capital social de la Société s'élève à sept millions cinq cent soixante-neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 7.569.750,-), représenté par soixante mille cinq cent cinquante-huit (60.558) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt cinq euros (EUR 125,-) chacune.

- Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de la Société, représentant 100% du capital.

- Que la comparante a fixé l'ordre du jour comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société avec effet immédiat;
2. Modification de l'Article 5 des statuts de la Société;
3. Divers.

Première résolution

Il a été décidé de transférer le siège social de la société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, il a été décidé de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

" **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Il pourra être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil de Gérance ou par une résolution de l'assemblée générale des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données."

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge suite au présent acte, est estimé approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Rodriguez et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 février 2009. LAC/2009/7140. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009030668/5770/116.

(090034262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Avalon Lake S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 110.695.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of December,
before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

PBG SPIRITUOSEN HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.734, duly represented by Vanessa Schmitt, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney (the Parent).

The said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- the Parent holds all the shares in the Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of AVALON LAKE, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.695 (the Company);

- the Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Robert Schuman, notary residing in Differdange, acting in replacement of Maître Paul Frieders, dated August 30, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 31, dated January 5, 2006. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

- the Company's capital is set at USD 50,000 (fifty thousand United States Dollars), represented by 500 (five hundred) shares, in registered form with a par value of USD 100 (one hundred United States Dollars), all entirely subscribed and fully paid up;

- the Parent assumes the role of liquidator of the Company;

- the Parent has full knowledge of the Articles of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Parent, as sole shareholder of the Company, approved the interim balance sheet of the Company dated December 12, 2008.

- the Parent, acting in its capacity as sole shareholder of the Company and final beneficial owner of the operation, hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with immediate effect;

- the Parent grants full discharge to the managers of the Company for their respective mandates from the date of their respective appointment up to the date of the present meeting;

- the Parent as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Parent is vested with all the assets (i.a. all rights, title and obligations in such assets) and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;

- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed; and

- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douzième jour du mois de décembre,

par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PBG SPIRITUOSEN HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social aux 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.734, dûment représentée par Maître Vanessa Schmitt, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration (la Société Mère).

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la Société Mère détient toutes les parts sociales de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination AVALON LAKE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social aux 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.695 (la Société);

- la Société a été constituée en vertu d'un acte de Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange, agissant en remplacement de Maître Paul Frieders, le 30 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 31 du 5 janvier 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis;

- le capital social de la Société est fixé à USD 50.000 (cinquante mille dollars des Etats-Unis), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales, sous la forme nominative, d'une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis), toutes souscrites et entièrement libérées;

- la Société Mère assume le rôle de liquidateur de la Société;

- la Société Mère a pleinement connaissance des Statuts de la Société et de la situation financière de la Société;

- la Société Mère, en sa qualité d'associé unique de la Société, a approuvé le bilan intérimaire de la Société en date du 12 décembre 2008;

- la Société Mère, en sa qualité d'associé unique de la Société et bénéficiaire économique finale de l'opération, décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat;

- la Société Mère accorde décharge pleine et entière aux gérants de la société à compter de la date de leurs nominations respectives jusqu'à la date de la présente assemblée;

- la Société Mère, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que la Société Mère est investie de tout l'actif (entre autres tous droits, titres et obligations découlant de cet actif) et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: V. SCHMITT, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 17 décembre 2008. Relation: LAC/2008/54032. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009030067/211/100.

(090033719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Fiduciaire du Centre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 29.740.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le treize février.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Se réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "FIDUCIAIRE DU CENTRE S.A.", (ci-après la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 29.740, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert MULLER, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 31 décembre 1988, publié au Mémorial C numéro 101 du 15 avril 1989,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2950 du 19 décembre 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Kassa-Kassa BOKOMBA, expert-comptable, demeurant à Kehlen.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Teresa PINTO, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick ARAMA, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social à L-2334 Luxembourg, 11, Place Saint Pierre et Paul.
2. Changement de la forme juridique de la Société, pour la transformer de société anonyme (S.A.) en société à responsabilité limitée (S.à r.l.).
3. Remplacement des 280 parts sociales d'une valeur nominale de 125,- EUR obtenues en conséquence de la transformation de la forme juridique par 100 parts sociales d'une valeur nominale de 350,- EUR chacune.
4. Modification de la dénomination sociale de la Société en "FIDUCIAIRE DU CENTRE S.à r.l.".
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société.
6. Refonte complète des statuts de manière à les adapter à la nouvelle forme juridique de la Société sans en modifier les caractéristiques essentielles.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-2334 Luxembourg, 11, Place Saint Pierre et Paul.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la forme juridique de la Société, pour la transformer de société anonyme (S.A.) en société à responsabilité limitée (S.à r.l.) et de procéder à une refonte complète des statuts, de sorte à les adapter à la nouvelle forme de la Société, sans en modifier les éléments essentiels.

Par conséquent les deux cent quatre-vingts (280) actions actuelles sont remplacées par deux cent quatre-vingts (280) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR).

Chaque associé recevra une "part sociale S.à r.l." en échange d'une "action S.A."

L'assemblée décide de remplacer les deux cent quatre-vingts (280) parts sociales existantes d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de trois cent cinquante euros (350,- EUR) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société en "FIDUCIAIRE DU CENTRE S.à r.l."

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de leurs mandats à la date de ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte totale des statuts, afin de refléter les résolutions prises ci-avant et pour les adapter à la nouvelle forme juridique de la Société et de leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "FIDUCIAIRE DU CENTRE S.à r.l.", (la "Société"), régie par les lois en vigueur et notamment par celle modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. La Société a pour objet la constitution de sociétés, la prestation d'expertises, de tenues de comptabilités ainsi que l'activité de domiciliation; (il est bien entendu que le domaine dernièrement cité doit être en accord avec les provisions de la loi du 31 mai 1999, régulant les activités de domiciliation).

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg). Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 4. La durée de la Société est illimitée.

Art. 5. Le capital souscrit de la Société est fixé à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de trois cent cinquante euros (350,- EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179(2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la Société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de modification statutaires.

La Société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

Art. 6. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la Société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

Art. 7. Les cessions de parts entre vifs à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Les cessions de parts à cause de mort à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social appartenant aux survivants.

Cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

En cas de refus d'agrément dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'agrément. Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

Art. 8. A côté de son apport, chaque associé pourra, avec l'accord préalable des autres associés, faire des avances en compte-courant de la Société. Ces avances seront comptabilisées sur un compte-courant spécial entre l'associé, qui a fait l'avance, et la Société.

Elles porteront intérêt à un taux fixé par l'assemblée générale des associés à une majorité des deux tiers. Ces intérêts seront comptabilisés comme frais généraux.

Les avances accordées par un associé dans la forme déterminée par cet article ne sont pas à considérer comme un apport supplémentaire et l'associé sera reconnu comme créancier de la Société en ce qui concerne ce montant et les intérêts.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

En cas de décès d'un associé, la Société sera continuée entre les associés survivants et les héritiers légaux.

Art. 10. Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 12. Tout gérant ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle, quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués dans les conditions suivantes:

- des comptes intérimaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un profit suffisant, bénéfices reportés inclus,
- la décision de payer des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 14. L'exercice social court du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, au 31 décembre, la gérance établira les comptes annuels et les soumettra aux associés.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

Art. 17. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5 %) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 18. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par la gérance ou par toute personne désignée par les associés.

La liquidation de la Société terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont réparties de la même façon, sans qu'un associé puisse cependant être obligé de faire des paiements dépassant ses apports.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Art. 20. Tous les litiges, qui naîtront pendant la liquidation de la Société, soit entre les associés eux-mêmes, soit entre le ou les gérants et la Société, seront réglés, dans la mesure où il s'agit d'affaires de la Société, par arbitrage conformément à la procédure civile.

Sixième résolution

L'assemblée constate que les cent (100) parts sociales sont détenues comme suit:

1) Monsieur Kassa-Kassa BOKOMBA, expert-comptable, né à Bolobo (République démocratique du Congo), le 1 ^{er} février 1959, demeurant à L-8281 Kehlen, 9, Juddegaass, cinquante et une parts sociales,	51
2) La société anonyme "INTERALPINA HOLDING S.A.", avec siège social à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, (R.C.S. Luxembourg B 72.941), quarante-neuf parts sociales,	49
Total: cent parts sociales,	100

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer, pour une durée illimitée, Monsieur Kassa-Kassa BOKOMBA, expert-comptable, né à Bolobo (République démocratique du Congo), le 1^{er} février 1959, demeurant à L-8281 Kehlen, 9, Juddegaass, à la fonction de gérant.

Huitième résolution

L'assemblée décide de fixer le pouvoir de signatures du gérant comme suit:

"La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille deux cents euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire le présent acte.

Signé: BOKOMBA - PINTO - ARAMA - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 février 2009. Relation GRE/2009/669. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (singé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 février 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009030705/231/191.

(090034630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Vending Investment I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.432.

In the year two thousand and eight, on the eight of December.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "Vending Investment I S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on May 17, 2006, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 117.432, published in memorial C, "Recueil Special des Sociétés et Associations" number 1634, page 78423, on August 29, 2006, and whose article of incorporation have been modified firstly by deed enacted, on November 20, 2006, published in Memorial C number 86, page 4122 on January 31, 2007 and secondly by deed enacted, on July 21, 2008, published in Memorial C number 2049, page 98332 on August 23, 2008.

The meeting is presided by Régis Galiotto, with professional address at Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing professionally at Luxembourg,

The chairman requests the notary to act that:

I. The partners present or represented and the numbers of shares held by them are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 1,157 (one thousand one hundred fifty-seven) shares, representing the whole capital of the Company, are represented at this Extraordinary General Meeting so that the partners exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 4,000 (four thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 28,925 (twenty-eight thousand nine hundred twenty-five euro) to EUR 32,925 (thirty-two thousand nine hundred twenty-five euro) by the issue of 160 (one hundred sixty) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

First resolution:

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 4,000 (four thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 28,925 (twenty-eight thousand nine hundred twenty-five euro) to EUR 32,925 (thirty-two thousand nine hundred twenty-five euro) by the issue of 160 (one hundred sixty) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each.

Second resolution:

It is decided to admit the actual partners of the company to the subscription of the 160 (one hundred sixty) new shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the actual partners of the company, represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 160 (one hundred sixty) new shares as follow

- 78 (seventy-eight) shares by Nmás1 Private Equity International Limited, acting in its capacity of general partner of Nmás1 Private Equity Fund US n°1 (Limited Partnership),

- 82 (eighty-two) shares by Nmás1 Private Equity International Limited acting in its capacity of general partner of Nmás1 Private Equity Fund n°2 (Limited Partnership).

and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 4,000 (four thousand euro), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article eight of the Articles of Association to read as follows:

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 32,925 (thirty-two thousand nine hundred twenty-five euro) represented by 1,317 (one thousand three hundred seventeen) shares of EUR 25 (twenty-five euro) each.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 1,400.- euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le huit décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Vending Investment I S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 17 mai 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 117.432, publié au Memorial C, Recueil Special des Sociétés et Associations numéro 1634, page 78423 du 29 août 2006, et dont les statuts ont été modifiés dans un premier temps, suivant acte reçu le 20 novembre 2006, publié au Memorial C numéro 86, page 4122 du 31 janvier 2007 et dans un second temps, suivant acte reçu le 21 juillet 2008, publié au Memorial C numéro 2049, page 98332 du 23 août 2008.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 1,157 (mille cent cinquante-sept) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les associés, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peuvent valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont préalablement été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 4.000 (quatre mille euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 28.925 (vingt-huit mille neuf cent vingt-cinq euro) à EUR 32.925 (trente-deux mille neuf cent vingt-cinq euro) par l'émission de 160 (cent soixante) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

Première résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 4.000 (quatre mille euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 28.925 (vingt-huit mille neuf cent vingt-cinq euro) à EUR 32.925 (trente-deux mille neuf cent vingt-cinq euro) par l'émission de 160 (cent soixante) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'admettre les associés actuels, à la souscription des 160 (cent soixante) parts sociales nouvelles:

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite les associés actuels, prénommés, représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

ont déclaré souscrire aux 160 (cent soixante) parts sociales nouvelles comme suit.

- 78 (soixante-dix-huit) parts sociales par Nmás1 Private Equity International Limited, agissant en sa qualité de gérant (general partner) de Nmás1 Private Equity Fund US n°1 Limited Partnership.

- 82 (quatre-vingt-deux) parts sociales par Nmás1 Private Equity International Limited agissant en sa qualité de gérant (general partner) de Nmás1 Private Equity Fund n°2 Limited Partnership.

et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 4.000 (quatre mille euro) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 32.925 (trente-deux mille neuf cent vingt-cinq euro) divisé en 1,317 (mille trois cent dix-sept) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq) chacune.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1,400.- euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 11 décembre 2008. Relation: LAC/2008/49953. Reçu à 0,5%: vingt euros (20.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009031316/211/133.

(090035077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Biscoe Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 61.084.

In the year two thousand and nine on the ninth day of February.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Bisco Investments S.A., a public limited liability company (société anonyme), organized under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Hesperange, dated September 23, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on January 10, 1998, n°20, p.914 (the Company).

The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a notarial deed of Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Hesperange, dated October 31, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on February 27, 1998, n°125, p.5959.

The Meeting is chaired by the chairman Miss Claire Benedetti, Avocat, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (the Chairman),

The Chairman appoints as secretary of the Meeting Miss Caroline Muller, Avocat, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (the Secretary),

The Meeting elects as scrutineer of the Meeting Miss Maud Tortu, Lawyer, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (the Scrutineer).

(The Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares that:

I. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of convening notices;
2. Approval of an additional paragraph in article 15 of the Articles to provide for a possibility to distribute interim dividends;
3. Miscellaneous.

II. The shareholders represented at the Meeting and the number of shares they hold is indicated on an attendance list signed by the proxyholders of the shareholders represented, the members of the Bureau and the undersigned notary; the said attendance list as well as the proxies from the shareholders represented at the present Meeting will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

III. The entire corporate capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, duly represented, unanimously resolves on the following:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to approve the addition of a paragraph in article 15 of the Articles in order to provide for a possibility to distribute interim dividends. The article 15 of the Articles shall henceforth read as follows:

"15.1. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten per cent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

15.2. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the board of directors;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the board of directors within two (2) months from the date of the interim accounts; and
- (iv) in their report to the board of directors, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises must verify whether the above conditions have been satisfied."

There being no further business on the agenda, the Chairman closes the Meeting.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 900.- (nine hundred euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, the said proxyholders signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le neuf février.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Biscoe Investments S.A., une société anonyme régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.084 (la Société), constituée par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, du 23 septembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 10 janvier 1998, n°20, p.914 (la Société).

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 31 octobre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 février 1998, n°125, p.5959.

L'Assemblée est présidée par Melle Claire Benedetti, Avocat, de résidence à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (le Président).

Le Président nomme comme secrétaire de l'Assemblée Melle Caroline Muller, Avocat, de résidence à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit comme scrutateur de l'Assemblée, Melle Maud Tortu, Juriste, de résidence à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (le Scrutateur, le Président et le Secrétaire forment le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Approbation d'un paragraphe supplémentaire dans l'article 15 des Statuts pour permettre la possibilité de distribuer des dividendes intérimaires;
3. Divers.

II. Les actionnaires représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent est renseigné sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du Bureau et le notaire instrumentant;

ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

III. L'intégralité du capital social de la Société est représentée à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus comme vrais par l'Assemblée, l'Assemblée, dûment représentée, prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir pleine connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'approuver l'ajout d'un paragraphe à l'article 15 des Statuts dans le but de permettre la possibilité de distribuer des dividendes intérimaires. L'article 15 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

"15.1. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

15.2. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le conseil d'administration;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le conseil d'administration dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) dans leur rapport au conseil d'administration, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôture l'Assemblée.

Estimation des frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à EUR 900.- (neuf cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, lesdits mandataires ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: C. BENEDETTI, C. MULLER, M. TORTU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 février 2009. Relation: LAC/2009/5799. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009031312/242/141.

(090034995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Triton Masterluxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 70.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 121.037.

En date du 1^{er} décembre 2008, certains des actionnaires de la société ont changé de siège social comme suit:

- La société TK II COINVEST S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B117553;
- La société T1 S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B134847;
- La société T2 S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B134846;
- La société T3 S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B134845;
- La société T4 S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B134848;
- La société Plymouth HoldCo S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B134844;
- La société Puukeskus Holdco S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B117246;
- La société B&C Holdco S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B124867;
- La société Alimak Hek Holdco S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B123798;
- La société NVS Holdco S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B110899;
- La société Bravida Holdco S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B122235;
- La société Rutgers Holdco S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B133873;
- La société Basier Holdco S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B117112;
- La société Dlux Holdco S.à.r.l., une société de droit Luxembourgeois ayant siège social au 43, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, enregistrée sous le Numéro B110976;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030360/9797/43.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07113. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

**Beram SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Beram Holding S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 15.745.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf décembre.

Pardevant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BERAM HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, numéro B 15745, constituée suivant acte reçu par Maître Hyacinthe GLAESNER, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 10 mars 1978, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 97 du 11 mai 1978 et dont

les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte sous seing privé du 26 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 4 du 2 janvier 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine ORTWERTH, employée privée, demeurant professionnellement au Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nicole HENOUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ORDRE DU JOUR:

- Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;
- Changement de la dénomination de la société de "BERAM HOLDING S.A." en "BERAM Spf S.A." et modification de l'article 1^{er} des statuts;

- Transformation d'une société anonyme holding en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) de sorte que l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:

"La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 26 avril 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 26 avril 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.":

- Suppression subséquente du mot "holding" et de toute référence aux dispositions spéciales concernant le statut fiscal des sociétés holding apparaissant dans les statuts;

- Réduction de capital à concurrence de six cent trente sept mille cinq cents euros (EUR 637.500,00) pour le ramener de sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,00) à cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,00) par remboursement du montant aux actionnaires au prorata de leur participation sans réduction du nombre des actions;

- Ajout d'un alinéa à l'article 5 des statuts autorisant la société à procéder au rachat de ses propres actions;

- Suppression de l'article 9 des statuts (sans objet);

- Modifications subséquentes des articles 1, 4 et 5 et renumérotation subséquente des articles pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'Ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'Ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires de la Société représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination de "BERAM HOLDING S.A." en "BERAM Spf S.A.".

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des Statuts comme suit de façon à soumettre la Société et à la rendre compatible avec la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial:

" **Art. 4.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 26 avril 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 26 avril 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial."

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de supprimer le mot "holding" et toute référence aux dispositions spéciales concernant le statut fiscal des sociétés holding apparaissant dans les statuts ;

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital à concurrence de SIX CENT TRENTE SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 637.500,00) pour le ramener de SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 750.000,00) à CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 112.500,00) par remboursement du montant aux actionnaires au prorata de leur participation sans réduction du nombre des actions;

Ledit remboursement ne pourra se faire que sous observation de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée décide en conséquence de modifier le paragraphe 1^{er} de l'article 5 comme suit:

" **Art. 5. Paragraphe 1^{er}.** Le capital social est fixé à CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 112.500,00) représenté par TRENTE MILLE (30.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales."

Sixième résolution

L'assemblée décide d'ajouter un alinéa à l'article 5 des statuts autorisant la société à procéder au rachat de ses propres actions.

L'Assemblée décide en conséquence de modifier l'article 5 comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 112.500,00) représenté par TRENTE MILLE (30.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Ce capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légalement requises.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi."

Septième résolution

L'assemblée décide de supprimer l'article 9 des statuts et de procéder à la renumérotation des statuts.

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence des résolutions précédentes l'article 1^{er} des statuts qui sera désormais lu comme suit:

" **Art. 1^{er}.** Il est constituée par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après une société anonyme luxembourgeoise, dénommée "BERAM Spf SA".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, qualités et demeures, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. ORTWERTH, N. HENOUMONT, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 6 janvier 2009. Relation: MER/2009/18. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Mersch, le 19 janvier 2009.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2009031581/243/124.

(090035049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Lexsis International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Schéleck II.

R.C.S. Luxembourg B 66.155.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le dix-huit février.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée de droit français "TRANSPLUS", établie et ayant son siège social à F-94440 Vitry-sur-Seine, 40, rue de la Seine (France), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro B 349 382 283,

ici représentée par Monsieur Sébastien FEVE, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

a) Que la société à responsabilité limitée "LEXSIS INTERNATIONAL S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-3224 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck 2, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 66155, (la "Société"), a été originairement constituée sous la dénomination sociale de "LEXSIS S.à r.l.", suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 20 août 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 833 du 16 novembre 1998,

et que les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 23 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 911 du 5 septembre 2003.

- en date du 4 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 50 du 18 janvier 2005.

b) Que le capital social de la Société est fixé à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

c) Que la partie comparante est la seule détentrice des parts sociales de la Société et en sa qualité d'associée unique (l'"Associée Unique") déclare explicitement dissoudre la Société avec effet au 31 décembre 2008.

d) Que l'Associée Unique déclare voir parfaitement connaître les statuts ainsi que situation économique de la Société.

e) Que l'Associée Unique désigne Monsieur André CASANOVA, administrateur de société, demeurant à F-57440 Algrange, 152, Chemin Départemental, "Le Pensbrun", représenté par Monsieur Sébastien FEVE, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui, comme liquidateur de la Société.

f) Que le liquidateur requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou dûment provisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, l'Associée Unique assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel et, qu'en conséquence, tout le passif de la Société est considéré comme réglé.

g) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Sébastien FEVE, préqualifié, désigné "commissaire à la liquidation".

h) Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée et que le registre des associés de la Société dissoute à été annulé.

i) Que l'Associée Unique donne décharge pleine et entière au gérant de la Société pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2008.

j) Que l'Associée Unique donne décharge pleine et entière au commissaire à la liquidation nommée en tant que tel le 19/12/2008 pour l'exécution de son mandat.

k) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins au siège social de la société "CHD LUXEMBOURG S.A." à L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et la partie comparante, en tant qu'Associée Unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: FEVE; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 février 2009. Relation GRE/2009/768. Reçu soixante quinze euros 75 €.

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009030667/231/70.

(090034857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Tollo Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 45.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.204.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first of May.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Vartexo Trading (Ltd), a company established and organized under the laws of Cyprus, having its registered office at Afroditis 25, Flat/office 2004, Nicosia, Cyprus, registered with the Trade and Companies register of Cyprus under number HE 153128 ("Vartexo"),

here represented by Marianne Korving, attorney in fact, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Nicosia on 5 May 2008.

A The said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

B The appearing party declares that it currently holds all the one million seven hundred thirty-five thousand two hundred (1,735,200) shares of Tollo Holding S.à r.l., incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, incorporated as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by a deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, of 26 June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2236 (107320) dated 8 October 2007 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131.204 (the "Company"). The Company's articles of incorporation have been amended by a deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, of 21 September 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2959 (142.018) dated 19 December 2007.

C. The appearing party, duly represented, being the sole shareholder of the Company, took the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to increase the Company's share capital with an amount of twenty-seven thousand six hundred forty-eight US dollars (USD 27,648.-), in order to raise it from its current amount of seventeen thousand three hundred fifty-two US dollars (USD 17,352.-) divided into 1,735,200 shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent) each, to an amount of forty-five thousand US dollars (USD 45,000.-), divided into four million five hundred thousand (4,500,000) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent).

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to issue two million seven hundred sixty-four thousand and eight hundred (2,764,800) shares so as to raise the total number of shares to four million five hundred thousand (4,500,000) shares with

a nominal value of USD 0.01 (one cent) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of such extraordinary general shareholder meeting.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to accept the subscription of two million seven hundred sixty-four thousand and eight hundred (2,764,800) shares of the Company with a nominal value of USD 0.01 (one cent) by Vartexo Trading (Ltd) pré-nommée.

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twenty-seven thousand six hundred forty-eight US dollars (USD 27,648.-) is at the free and entire disposal of the Company, as was certified to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Capital.** The capital of the Company is set at forty-five thousand US dollars (USD 45,000.-), represented by four million five hundred thousand (4,500,000) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partner(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,800.- Euros.

The undersigned notary, who understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing party's proxyholder known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the appearing party's proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille huit, le vingt-et-un mai.

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg).

A comparu:

Vartexo trading (Ltd), une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social à Afroditis 25, Appartement/bureau 2004, Nicosia, Chypre, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Chypre sous le numéro HE 153128 ("Vartexo"),

ici représentée par Marianne Korving, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Nicosia le 5 mai 2008.

A La procuration signée "ne varietur" par les parties comparantes et par le notaire soussigné devra être annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

B La comparante déclare détenir l'intégralité des actions représentant un million sept cent trente cinq mille deux cent (1.735.200) parts sociales de la société TOLLO HOLDINGS S.à.r.l., une société constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 131.204, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée par acte notarié de Maître Paul Bettingen, notaire, résidant à Niederanven, Grand-duché de Luxembourg en date du 26 juin 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2236 (107320) en date du 8 octobre 2007 et inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 131.204 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été approuvés par acte notarié de Maître Paul Bettingen, notaire, résidant à Niederanven, Grand-duché de Luxembourg, en date du 21 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2959 (142.018) en date du 19 décembre 2007.

C La comparante, dûment représentée, étant l'associé unique de la Société, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société dont la valeur actuelle est de dix sept mille trois cent cinquante deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 17.352.-) représentés par 1.735.200 parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats-Unis d'Amérique) chacune, d'un montant de vingt-sept mille six cent quarante huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 27.648.-), afin d'obtenir un capital social d'un montant de quarante

cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 45.000,-) représentés par quatre million cinq cent mille parts sociales (4.500.000) avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre deux million sept cent soixante quatre mille huit cent (2.764.800) parts sociales afin d'élever le nombre total de parts sociales à quatre million cinq cent mille (4.500.000) avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats-Unis d'Amérique) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et donnant droits aux dividendes à partir de la date d'une telle assemblée générale extraordinaire.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accepter la souscription de deux million sept cent soixante quatre mille et huit cent (2.764.800) parts sociales de la Société avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent) par Vartexo trading (Ltd) pré-nommée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt-sept mille six cent quarante huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 27.648,-) est à la libre et entière disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui est remplacé par le texte qui suit:

" **Art. 5. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à quarante cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 45.000) avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des statuts".

Estimation des coûts

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à 1.800.- Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie contractante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie contractante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, le présent acte notarié a été constitué au Luxembourg, le jour indiqué sur l'acte.

L'acte ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: M. KORVING, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 mai 2008. Relation: LAC/2008/20730. Reçu quatre-vingt-sept euros et soixante-quinze cents (87,75. - €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 MAI 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009031319/211/125.

(090035090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Perfume Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 550.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.125.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven,

THERE APPEARED:

1. Investindustrial III L.P., a limited partnership registered under the laws of England, having its registered office at 1, Duchess Street, London, W1W 6AN, United Kingdom, with registration number LP 10560, represented by its general partner INESTINDUSTRIAL PARTNERS LIMITED, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at 22, Grenville Street, St Helier, Jersey, JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Trade Register under number 86036,

here represented by Emelie MARIUS, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of the proxy given under private seal given on July 29, 2008; and

2. Investindustrial IV L.P., having its registered office at 1, Duchess Street, London W 1 W 6AN, United Kingdom, registered with the Trade and Companies Register of London under number 12543, represented by its general partner BI-INVEST GP Limited, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Channel Islands, registered with the Jersey Trade and Companies Register under number 99032,

here represented by Emelie MARIUS, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of the proxy given under private seal given on July 29, 2008.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. Investindustrial III L.P. and Investindustrial IV L.P., prenamed, are the sole shareholders (the Shareholders) of PER-FUME HOLDINGS II S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.125, whose articles of association have been amended pursuant to a deed of undersigned notary today (*repertoire* number 29.767) (the Company).

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. increase of the share capital of the Company by thirty thousand four hundred forty euro (EUR 30,440.-) in order to bring the share capital from its current amount of five hundred nineteen thousand five hundred sixty euro (EUR 519,560.-), represented by fifty-one thousand nine hundred fifty-six (51,956) shares in registered form with a par value of ten euro (EUR 10.-) each, up to five hundred and fifty thousand euro (EUR 550,000.-) by way of issuance of three thousand forty-four (3,044) new shares having a par value of ten euro (EUR 10.-) each;

2. subscription for and payment of the share capital increase specified in item 1;

3. amendment of Article 5 of the Company's articles of association in order to reflect the foregoing resolutions; and

4. miscellaneous.

III. The Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by thirty thousand four hundred forty euro (EUR 30,440.-) in order to bring the share capital from its current amount of five hundred nineteen thousand five hundred sixty euro (EUR 519,560.-), represented by fifty-one thousand nine hundred fifty-six (51,956) shares in registered form with a par value of ten euro (EUR 10.-) each, up to five hundred and fifty thousand euro (EUR 550,000.-) by way of issuance of three thousand forty-four (3,044) new shares having a par value of ten euro (EUR 10.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon, Investindustrial III L.P. declares to subscribe the three thousand forty-four (3,044) newly issued shares and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to thirty thousand four hundred forty euro (EUR 30,440.-). All these shares have been duly paid up in cash, so that the amount of thirty thousand four hundred forty euro (EUR 30,440.-) is at the disposal of the Company, as has been proved by the submittance of a blocking certificate to the undersigned notary.

The Shareholders resolve to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in share capital, as follows:

Shareholders	Number of Shares	Total amount (EUR)
Investindustrial IV L.P.	27,500	275,000
Investindustrial III L.P.	27,500	275,000
Total:	55,000	550,000

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 5, first paragraph, of the articles of association of the Company is restated and shall henceforth be worded as follows:

Art. 5. (1st paragraph). "The Company's corporate capital is fixed at five hundred and fifty thousand euro (EUR 550,000.-) represented by fifty-five thousand (55,000) shares in registered form with a par value of ten euro (EUR 10.-) each, all subscribed and fully paid-up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing parties, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuvième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

ONT COMPARU:

1. Investindustrial III L.P., une société à responsabilité limitée enregistrée selon les lois de l'Angleterre, ayant son siège social au 1, Duchess Street, Londres, W1W 6AN, Royaume Uni, avec le numéro d'immatriculation LP 10560, représentée par son associé commandité INVESTINDUSTRIAL PARTNERS LIMITED, une société constituée selon les lois de Jersey, ayant son siège social au 22, rue Grenville, St Hélier, Jersey, JE4 8PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculée au Registre de Commerce de Jersey sous le numéro 86036,

ici représentée par Emelie MARIUS, Avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 29 juillet 2008; et

2. Investindustrial IV L.P., ayant son siège social au 1, Duchess Street, Londres W 1 W 6AN, Royaume-Uni, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Londres sous le numéro 12543, représenté par son associé commandité BI-INVEST GP Limited, ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Iles Anglo-Normandes, immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés de Jersey sous le numéro 99032,

ici représentée ici par Emelie MARIUS, Avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 29 juillet 2008.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Investindustrial III L.P. et Investindustrial IV L.P., mentionnées ci-dessus, sont les associés uniques (les Associés) de PERFUME HOLDINGS II S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.125, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné en date de ce jour (répertoire numéro 29.767) (la Société).

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. augmentation du capital social de la Société de trente mille quatre cent quarante euros (EUR 30.440,-) afin de porter le capital social de son montant actuel de cinq cent dix-neuf mille cinq cent soixante euros (EUR 519.560,-), représenté par cinquante et un mille neuf cent cinquante-six (51.956) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, à cinq cent cinquante mille euros (EUR 550.000,-) par l'émission de trois mille quarante-quatre (3.044) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune;

2. souscription et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 1;

3. modification de l'Article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes; et

4. divers.

III. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société de trente mille quatre cent quarante euros (EUR 30.440,-) afin de porter le capital social de son montant actuel de cinq cent dix-neuf mille cinq cent soixante euros (EUR 519.560,-), représenté par cinquante et un mille neuf cent cinquante-six (51.956) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, à cinq cent cinquante mille euros (EUR 550.000,-) par l'émission de trois mille quarante-quatre (3.044) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Souscription - Libération

Sur ce, Investindustrial III L.P. déclare souscrire les trois mille quarante-quatre (3.044) parts sociales nouvellement émises et les libérer intégralement par un apport en espèces d'un montant de trente mille quatre cent quarante euros (EUR 30.440,-). Toutes les parts sociales ont été dûment payées en espèces de sorte que le montant de trente mille

quatre cent quarante euros (EUR 30.440,-) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée par la délivrance d'un certificat de blocage au notaire instrumentant.

Les Associés décident d'enregistrer que la détention des parts sociales dans la Société, suite à l'augmentation de capital, est comme suit:

Associés	Nombre de parts sociales	Montant total (EUR)
Investindustrial IV L.P.	27.500	275.000
Investindustrial III L.P.	27.500	275.000
Total:	55.000	550.000

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Article 5, premier alinéa, des statuts de la Société est reformulé et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. (1^{er} alinéa). "Le capital social de la Société est fixé à cinq cent cinquante mille euros (EUR 550.000,-) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Frais

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: Marius, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 1^{er} août 2008. LAC/2008/32199. Reçu à 0,50 % cent cinquante-deux euros vingt cents (€ 152,20).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 septembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009030687/211/153.

(090034618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Pepsi-Cola Commodities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 110.702.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of December, before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

PBG SPIRITUOSEN HOLDINGS, S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.734, duly represented by Vanessa Schmitt, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney (the Parent).

The said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- the Parent holds all the shares in the Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of PEPSI-COLA COMMODITIES, S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.702 (the Company);

- the Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Robert Schuman, notary residing in Differdange, acting in replacement of Maître Paul Frieders, dated August 30, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 142, dated January 20, 2006. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

- the Company's capital is set at USD 50,000 (fifty thousand United States Dollars), represented by 500 (five hundred) shares, in registered form with a par value of USD 100 (one hundred United States Dollars), all entirely subscribed and fully paid up;

- the Parent assumes the role of liquidator of the Company;

- the Parent has full knowledge of the Articles of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Parent, as sole shareholder of the Company, approved the interim balance sheet of the Company dated December 12, 2008.

- the Parent, acting in its capacity as sole shareholder of the Company and final beneficial owner of the operation, hereby resolved to proceed with the dissolution of the Company with immediate effect;

- the Parent grants full discharge to the managers of the Company for their respective mandates from the date of their respective appointment up to the date of the present meeting;

- the Parent as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Parent is vested with all the assets (i.a. all rights, title and obligations in such assets) and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;

- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed; and

- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douzième jour du mois de décembre,

par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PBG SPHUTUOSEN HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social aux 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.734, dûment représentée par Maître Vanessa Schmitt, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration (la Société Mère). Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la Société Mère détient toutes les parts sociales de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination PEPSI-COLA COMMODITIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social aux 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.702 (la Société);

- la Société a été constituée en vertu d'un acte de Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange, agissant en remplacement de Maître Paul Frieders, le 30 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 142 du 20 janvier 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis;

- le capital social de la Société est fixé à USD 50.000 (cinquante mille dollars des Etats-Unis), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales, sous la forme nominative, d'une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis), toutes souscrites et entièrement libérées;

- la Société Mère assume le rôle de liquidateur de la Société;

- la Société Mère a pleinement connaissance des Statuts de la Société et de la situation financière de la Société;

- la Société Mère, en sa qualité d'associé unique de la Société, a approuvé le bilan intérimaire de la Société en date du 12 décembre 2008;

- la Société Mère, en sa qualité d'associé unique de la Société et bénéficiaire économique finale de l'opération, décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat;

- la Société Mère accorde décharge pleine et entière aux gérants de la société à compter de la date de leurs nominations respectives jusqu'à la date de la présente assemblée;

- la Société Mère, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que la Société Mère est investie de tout l'actif (entre autres tous droits, titres et obligations découlant de cet actif) et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: V. SCHMITT, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 17 décembre 2008. Relation: LAC/2008/50812. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 30 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009033780/211/100.

(090033726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Re De Co Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 42.410.

L'an deux mille neuf, le quatre février.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée RE DE CO HOLDING S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 42.410, constituée aux termes d'un acte reçu en date du 24 décembre 1992 par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 124 du 23 mars 1993.

L'assemblée est présidée par Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutatrice Madame Jacqueline HONYMUS, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre euros quatre-vingts cents) chacune.

II.- Que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.

2. Le cas échéant, nomination de Monsieur Salvatore MONACO, administrateur de sociétés, né le 22 mai 1949 à Noto (Italie), demeurant via C. Da Falconara, Noto (Italie), comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer liquidateur, Monsieur Salvatore MONACO, administrateur de sociétés né le 22 mai 1949 à Noto (Italie), demeurant via C. Da Falconara, Noto (Italie).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes, est évalué à EUR 1.500,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. SEIL, S. BOULARD, J. HONYMUS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 6 février 2009. Relation: LAC/2009/4618. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009030691/211/67.

(090034505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

G.N. Research S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 114.822.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 Janvier 2009

Résolution Unique

L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Madame Charlotte BISSIEUX en sa qualité d'administrateur et décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Laurent JOLY, employé privé, demeurant professionnellement au 11 avenue Emile Reuter, L 2420 Luxembourg en tant que nouvel administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GN RESEARCH S.A.
Société Anonyme
SCBT AGENT DOMICILIATAIRE
Signatures

Référence de publication: 2009029731/45/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07058. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Winfania Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 144.912.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le treize février.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1.- La société de droit chypriote "WINFANIA LIMITED", avec siège social à Nicosie (Chypre), Strovolou, 77, Strovolos Center, Flat/Office 204, Strovolos, P.C. 2018, inscrite au RCS de Nicosie (Chypre) sous le numéro HE 228443, ici représentée par Monsieur Gérard LUSATTI, chef comptable, demeurant à Audun-le-Tiche (France), en vertu d'une procuration donnée le 8 juillet 2008.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

2.- La société anonyme "LUCOS COMPANY SERVICES" en abrégé "LUCOS SERVICES", avec siège social à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 55.776,

ici représentée par l'un de ses administrateurs-délégués Monsieur Gérard LUSATTI, préqualifié.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-dessus, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles vont constituer entre elles.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "WINFANIA LUX s.à r.l."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Pétange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation de la propriété intellectuelle, la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés accessoires ou affiliées.

La société peut avoir un établissement commercial ouvert au public.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.

Art. 7. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 8. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 9. Entre associés les parts sociales sont librement cessibles.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, sans décision contraire, le solde bénéficiaire sera distribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 11. Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires et ayants-cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société.

Pour faire valoir leurs droits, ces derniers devront se tenir aux valeurs calculées sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années, à l'exception de toutes valeurs immatérielles, telles que clientèle, know-how et autres valeurs immatérielles.

Art. 12. Tous les points non expressément prévus aux présentes seront réglés suivant les dispositions de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des lois subséquentes.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) La société "WINFANIA LIMITED", préqualifiée, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2) La société "LUCOS COMPANY SERVICES" en abrégé "LUCOS SERVICES", préqualifiée, une part sociale . . .	1
Total: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice prend cours le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000.-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les comparantes représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- 1.- La société de droit chypriote "WINFANIA LIMITED", préqualifiée, est nommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante unique.
- 3.- Le siège social est fixé à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: LUSATTI, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 18 février 2009. Relation: CAP/2009/583. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 février 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009030793/236/106.

(090034398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Amtrust Captive Holdings Limited, Société à responsabilité limitée,
(anc. Imagine Captive Holdings Limited).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 142.739.

In the year two thousand nine, on the twenty-second day of January.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Denis REGRAIN, employee, residing professionally in Luxembourg, acting as proxyholder of AmTrust International Insurance Limited, a company duly incorporated and organized under the laws of Bermuda, having its principal offices at, Suite 102, Washington Mall, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda,

here represented by virtue of a proxy given on January 22nd, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated hereabove, declared that:

- Imagine Captive Holdings Limited is a private limited liability company, having its registered office at L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, registered with the Company and Trade Register under number B 142.739, incorporated by a deed of Me Jean SECKLER, notary residing in Junglinster on October 24th, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2785 on November 18th, 2008,

- he recognises to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following resolutions:

The appearing proxyholder then requested the undersigned notary to enact the following resolutions of the sole shareholder in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended:

First resolution

The sole Shareholder accepts the resignation as Directors of the Board of Mr. Gregory MORRISON, Mr. Donald Robert BUECHEL Jr. and Mr. James DOYLE, with immediate effect and to recommend to the boards of the company and subsidiaries that at the next annual general meeting, each Director, except in the case of any alleged fraud, willful default or criminal activity, is granted discharge from liability as regards the period of his or her office always provided that the auditors have agreed that such discharge be granted.

Second resolution

The Sole Shareholder appoints as new managers of the Company until the annual meeting of 2009:

- Mr. Stephen UNGAR, company director, born in New York (USA) on March 15th, 1963, residing in Bermudes Suite 102, Washington Mall, 7 Reid Street Hamilton HM 11 and

- Mr. Jeremy CADLE, company director, born in Boston (USA) on January 2nd, 1965, residing in Bermudes Suite 102, Washington Mall, 7 Reid Street Hamilton HM 11.

Third resolution

The Sole Shareholder decides to change the name of Company into "AMTRUST CAPTIVE HOLDINGS LIMITED" and consequently article 1 of the Articles of Incorporation will henceforth have the following wording:

" **Art. 1.** There exists a corporation with limited liability (société à responsabilité limitée) governed by Luxembourg law (hereinafter referred to as the "Company").

The Company shall have the name of AMTRUST CAPTIVE HOLDINGS LIMITED.

Fourth resolution

The General Meeting authorizes any employee of Aon to do any legal deposits and publication formalities for the Company to reflect the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately EUR 1,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by her surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-deux janvier.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Denis REGRAIN, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg agissant en sa qualité de mandataire de

AmTrust International Insurance Limited, a company duly incorporated and organized under the laws of Bermuda, having its principal offices at, Suite 102, Washington Mall, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda,

ici représentée en vertu d'une procuration datée du 22 janvier 2009,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle Associée Unique, représentée comme dit-est, a déclaré au notaire instrumentant que:

- La société à responsabilité limitée Imagine Captive Holdings Limited, ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 24 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2785, du 18 novembre 2008

L'associée unique, agissant comme ci-avant, reconnaît être pleinement informé des résolutions à prendre ci-après:

Ensuite l'associée unique, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes prises par l'Associé Unique conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée:

Première résolution

L'Associée Unique accepte la démission des gérants M. Gregory MORRISON, M. Donald Robert BUECHEL Jr. and M. James DOYLE avec effet immédiat et recommande au Conseil de la société et à la prochaine Assemblée générale annuelle que chaque administrateur, excepté ceux impliqués dans des affaires criminelles et frauduleuses, obtienne décharge de leurs responsabilités pour la période concernée dans la société.

Deuxième résolution

L'associée unique nomme comme nouveaux gérants pour une durée indéterminée jusqu'à l'assemblée annuelle de 2009:

- Stephen UNGAR, General Counsel and Secretary, né le 15 mars 1963 à New-York, Etats-Unis demeurant professionnellement aux Bermudes Suite 102, Washington Mall, 7 Reid Street, Hamilton et

- Jeremy CADLE, European Counsel, né le 2 janvier 1965 à Boston, Etats-Unis, demeurant professionnellement aux Bermudes Suite 102, Washington Mall, 7 Reid Street, Hamilton.

Troisième résolution

L'associée unique décide de changer le nom de la société en "AMTRUST CAPTIVE HOLDINGS LIMITED" et en conséquence l'article 1 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il existe une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois (ci-après dénommée la "Société").

La Société a le nom de "AMTRUST CAPTIVE HOLDINGS LIMITED".

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise un employé de AON de faire toutes démarches administratives ou publications pour refléter les résolutions ci-dessus.

29085

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 1.000,-EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. REGRAIN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 janvier 2009. Relation: LAC/2009/2773. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009031582/206/110.

(090035144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Chagira Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.353.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le six février.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Laurence Mostade, employée privée à Luxembourg.

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Madame Isabelle Lippens, née à Gand (Belgique), le 28 octobre 1966, demeurant à B9160 Lokeren, 48, Rechtstraat.

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme holding "CHAGIRA HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 78353, a été constituée suivant acte reçu en date du 27 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 275 du 18 avril 2001; que ses statuts n'ont jamais été modifiés.

II.- Que Madame Isabelle LIPPENS, représentée comme dit ci-avant, s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société anonyme "CHAGIRA HOLDING S.A.", dont le capital social s'élève actuellement à deux millions neuf cent soixante quatorze mille Euros (EUR 2.974.000,-), représenté par vingt-neuf mille sept cent quarante (29.740) actions de cent euros (EUR 100) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Qu'en sa qualité d'actionnaire unique de ladite société, la comparante représentée comme dit ci-avant, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et se désigne liquidateur de la société.

IV.- Que la comparante déclare fixer à tout de suite la deuxième et la troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

V.- En sa qualité de liquidateur de la société "CHAGIRA HOLDING S.A.", la comparante déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société. Le rapport de la liquidation est annexé aux présentes.

VI.- Que la comparante nomme en sa qualité de commissaire à la liquidation la société Merlis S.à r.l., avec siège social à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous la section B numéro 111.320.

VII.- Après avoir pris connaissance du rapport de la société Merlis S.à r.l., en sa qualité de commissaire vérificateur, la comparante en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans

réserve ni restriction à la société Merlis S.à r.l., prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire est annexé aux présentes.

VIII.- La comparante, constituée en troisième assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme "CHAGIRA HOLDING S.A." a définitivement cessé d'exister.

IX.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la mise en liquidation de la société anonyme "CHAGIRA HOLDING S.A.".

X.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation, voire à la destruction des actions émises, tant nominatives qu'au porteur.

XI.- Que les livres et documents de la société seront déposés au siège social de SGG S.A. à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

XII.- Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. MOSTADE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 11 février 2009. Relation: LAC/2009/5327. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009030672/211/58.

(090034829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Distribution Technique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 10, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 49.069.

L'an deux mil neuf, le sept janvier.

Pardevant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme "DISTRIBUTION TECHNIQUE S.A.", ayant son siège social à L-4830 Rodange, 10, route de Longwy

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 26 octobre 1994, publié au Mémorial C numéro 38 en 1995, après plusieurs modifications des statuts, la dernière modification étant publié au Mémorial C numéro 1498 le 4 août 2006, et inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 49.069.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent HITER, employé privé, demeurant à F-Boust, qui désigne comme secrétaire Madame Viviane SCHWARTZ, employée privée, demeurant à L-9676 Noertrange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Nico SIMON, cleric de notaire, demeurant à L-9991 Weiswampach.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Adaptation de divers articles des statuts, suite à la loi du 25 août 2006,

2.- Démission de deux administrateurs.

3.- Suppression de la fonction d'administrateur-délégué et nomination d'un administrateur unique.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution.

Suite à la loi du 25 août 2006, l'assemblée décide de modifier les articles suivants des statuts:

Art. 1^{er}. Il est inséré le paragraphe suivant, après le premier alinéa: "La société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires".

Art. 2. A la fin du deuxième alinéa, les mots suivants sont ajoutés: "ou par simple décision de l'associé unique".

Art. 6. Il est supprimé et remplacé par le suivant: "Tant que la société ne compte qu'un associé unique, elle peut être administrée par un administrateur unique, qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la société.

Si la société compte plus qu'un actionnaire, elle sera administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins. La durée du mandat est de six ans au plus.

Ils sont révocables en tout temps par l'assemblée générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Toute référence dans les statuts au conseil d'administration sera considérée automatiquement comme une référence à l'administrateur unique tant que la société ne compte qu'un seul associé.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, elle doit désigner un représentant permanent qui la représentera, conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée."

Art. 12. Il est supprimé et remplacé par le suivant: "La société se trouve valablement engagée par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, avec ou sans limitation de pouvoirs, ou par la signature de l'administrateur unique. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques"

Art. 14. Il est supprimé et remplacé par le suivant: "L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Pour le cas où il n'existe qu'un associé unique, celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée."

Deuxième résolution.

Les démissions de Madame Christine Le BOISSELIER et de Madame Patricia LAMOULINE, en tant qu'administrateurs, ont été acceptées et décharge leur a été accordée.

Troisième résolution.

La fonction d'administrateur-délégué est supprimée. Est nommé administrateur unique pour une durée de six ans:

Monsieur Pascal DELAISSE, administrateur, demeurant à B-6780 Messancy, 54, rue d'Athus, avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (€1.250.-).

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: HITER - SIMON - SCHWARTZ - THOLL.

Enregistré à Mersch, le 15 janvier 2009. Relation: MER/2009/66. Reçu soixante-quinze euros 75.- €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Mersch, le 2 février 2009.

Urbain THOLL.

Référence de publication: 2009030186/232/71.

(090033985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

LUXAIR, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2987 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 4.109.

Extrait de la résolution du Conseil d'Administration du 2 octobre 2008:

«Le Conseil d'Administration est informé que M. Michel Birel, Directeur Général adjoint de la BCEE, a été nommé comme membre du Conseil d'Administration de Luxair pour achever, jusqu'à la prochaine assemblée générale, le mandat de M. Jean Meyer, démissionnaire.

Le Conseil d'Administration procède à la cooptation de M. Michel Birel, demeurant à 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg, comme nouvel administrateur de Luxair.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour Luxair

Michel Folmer

Secrétaire Générale

Référence de publication: 2009029728/1706/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06243. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Société Intercontinentale de Négoce S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 83.957.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de carence tenue le 13 Juin 2008

Deuxième Résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer la société ALTER AUDIT Sàrl, avec siège social au 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, en tant que Reviseur d'Entreprises de la société avec effet immédiat et en remplacement du Commissaire aux Comptes Audix S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE INTERCONTINENTALE DE NEGOCE S.A.

Société Anonyme

SCBT AGENT DOMICILIATAIRE

Signatures

Référence de publication: 2009029729/45/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07059. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090032770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2009.

Fencia Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 93.485.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009029975/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08077. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Filtra Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 123.562.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009030084/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08110. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.
